



PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mandat 2020-2021 – CA du 9 décembre 2020



Association des étudiantes et des étudiants
de Laval inscrits aux études supérieures



PROCÈS-VERBAL - CONSEIL D'ADMINISTRATION ORDINAIRE

MERCREDI 9 DÉCEMBRE 2020 À 18 HEURES - EN LIGNE

Sont présent.e.s les membres du conseil d'administration suivants :

Sabrina Bourgeois	Sciences sociales
Quentin Maridat	Sciences sociales
Louis-Vincent Courchesne	Sciences de l'administration
Rosie Kasongo	Sciences de l'administration
Chance Gloria Dedji	Théologie et sciences religieuses
Atasse Koulete Dovené	Lettres et sciences humaines
Ibrahim Gbetnkom	FSE
Loïc Geelhand de Merxem	Droit
Olivier Pilette	Lettres et sciences humaines
Cyril Bolduc	Médecine
Sophie Tremblay	Pharmacie
Charles-Émile Fecteau	Sciences et génie
Frédéric Dulude	Sciences et génie
Frédéric Letourneux	Sciences et génie
Gaultier Pasols	Sciences de l'administration
Zakari Liré	FESP
Laetitia Reduron	Médecine
Hatem Laroussi	Sciences infirmières

Sont présent.e.s les membres du comité exécutif suivants :

Jason Ortmann	Président
Perpétue Adité	V.-p aux affaires internes*
Louibert Meyer	V.-p. aux affaires externes*
Lynda Agbo	V.-p. aux études et à la recherche*
Claude Junior Charles	V.-p. aux droits étudiants*
Louis-Xavier Lamy	Secrétaire général

Sont présent.e.s les observateurs – trices suivant.e.s :

David Boivin	Sciences de l'administration
Frédérique Fortin	Médecine
Juliette Lemieux-Forget	Médecine
Aissata Dia	FSE
Karine Denis	Membre

Sont absent.e.s les membres du conseil d'administration suivants :

Roxanne Gaudreault	Sciences de l'administration
Serigne Babacar Fall	FSE
Dahney Corielan	ETI
Virginie Paquette	Médecine
Alessandro Pozzi	Sciences sociales
Louisanne Tardif-Leblanc	Aménagement, architecture et arts visuels
Vivianne Trépanier	Aménagement, architecture et arts visuels
Léo Fontfrède	Droit

*Membres sans droit de vote et ne faisant pas partie du quorum.

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Jason Ortmann constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 18h24.

2. NOMINATIONS DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Résolution CA-2020-12-09/01

Proposée par : Frédéric Dulude

Appuyée par : Frédéric Letourneux

Que Samuel Yergeau agisse à titre de président d'assemblée et que Louis-Xavier Lamy agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

Pas de demande de vote

Proposition adoptée à l'unanimité

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente d'assemblée se présente et procède à la lecture de l'ordre du jour. Elle demande s'il y a des modifications à apporter.

Résolution CA-2020-12-09/02

Proposée par : Louis-Xavier Lamy

Appuyée par : Cyril Bolduc

Que soit adopté l'ordre du jour.

Proposition d'amendement par : Frédéric Dulude

Appuyé par : Frédéric Letourneux

Demande d'ajout d'un point 8.3 « Communication sur les événements des dernières semaines aux membres de l'AÉLIÉS » et 8.4 « Vote sur BaseCamp »

Pas de demande de vote

Amendement adopté à l'unanimité

Proposition d'amendement par : Louis-Xavier Lamy

Appuyé par : Laetitia Reduron

Demande d'ajout d'un point 7.3. Démission du CE.

Demande d'ajout d'un point 7.6. Comité de vérification interne (CVI)

Demande d'ajout d'un point 10.3. Déclaration sur le racisme systémique.

Demande d'ajout d'un point 8. Affaires financières avec les sous-points 8.1. « Changement de signataires » et 8.2. « Subventions annuelles aux associations. »

Pas de demande de vote

Amendement adopté à l'unanimité

Sur l'ordre du jour

Pas de demande de vote

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

L'ordre du jour adopté va comme suit :

- | | |
|---|----------------|
| 1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée | 18 h 00 |
| 2. Nominations de la présidence et du secrétariat d'assemblée | |
| 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour | |
| 4. Lecture et adoption du procès-verbal du 11 novembre 2020 | |
| 5. Lecture et adoption du procès-verbal du 2 décembre 2020 | |
| 6. Élection de la vice-présidence aux affaires financières et au développement | |
| 7. Ressources humaines | |
| 7.1. Démission du CA | |
| 7.2. Nomination au CA | |
| 7.3. Démission du CE | |
| 7.4. Rapports mensuels du comité exécutif | |

- 7.5. Comité d'organisation de la journée de la recherche
- 7.6. Comité de modification des règlements généraux
- 7.7. Comité de vérification interne
- 8. Affaires financières**
 - 8.1. Changement de signataires
 - 8.2. Subventions annuelles aux associations
- 9. Affaires internes et institutionnelles**
 - 9.1. Politique sur la liberté d'expression
 - 9.2. Modification des Règlements généraux
 - 9.3. Communication sur les événements des dernières semaines aux membres de l'AÉLIÉS
 - 9.4. Vote sur BaseCamp
- 10. Affaires académiques et droits étudiants**
 - 10.1. Mémoire sur la place du français
- 11. Affaires externes**
 - 11.1. Politique sur la reconnaissance des territoires autochtones
 - 11.2. Projet GNL
 - 11.3. Déclaration sur le racisme systémique.
- 12. Café Fou AÉLIÉS**
- 13. Affaires nouvelles (varia)**
- 14. Date du prochain CA**
- 15. Levée de l'assemblée**

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 NOVEMBRE 2020

Considérant qu'une copie du procès-verbal du conseil d'administration du 14 octobre 2020 a été envoyée à chaque membre du CA avant cette assemblée, le secrétaire d'assemblée est dispensé d'en faire la lecture.

Résolution CA-2020-12-09/03

Proposée par : Louis-Xavier Lamy

Appuyée par : Laetitia Reduron

Que soit adopté le procès-verbal du 11 novembre 2020.

Pas de demande de vote

Procès-verbal adopté à l'unanimité

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 DÉCEMBRE 2020.

Considérant qu'une copie du procès-verbal du conseil d'administration du 14 octobre 2020 a été envoyée à chaque membre du CA avant cette assemblée, le secrétaire d'assemblée est dispensé d'en faire la lecture.

Résolution CA-2020-12-09/04

Proposée par : Louis-Xavier Lamy

Appuyée par : Olivier Pilette

Que soit adopté le procès-verbal du 2 décembre 2020.

Pas de demande de vote

Procès-verbal adopté à l'unanimité

6. ÉLECTION DE LA VICE-PRÉSIDENCE AUX AFFAIRES FINANCIÈRES ET AU DÉVELOPPEMENT

Jason Ortmann explique qu'en l'absence de candidatures, le poste doit être ouvert pour une période prolongée et l'élection aura lieu lors d'un CA ultérieur.

7. RESSOURCES HUMAINES

7.1. Démissions du CA

Louis-Xavier Lamy nomme la liste des démissions et des départs, qui va comme suit :

Adèle Clapperton-Richard
Ousmane Z Traore
Audrey Laberge-Carignan
Nathalie Labrecque

Louis-Xavier Lamy mentionne que Sabrina Bourgeois en est à son dernier CA, puisque celle-ci démissionne pour le 1^{er} janvier 2021.

Résolution CA-2020-12-09/05

Proposée par : Louis-Xavier Lamy

Appuyée par : Jason Ortmann

Que soit attribuée une mention soleil à Sabrina Bourgeois pour son implication exemplaire à l'AEIÉS durant ses années d'implication.

Jason Ortmann souligne l'implication soutenue de Sabrina Bourgeois à l'AELIÉS et la félicite.

Quentin Maridat soulève l'implication exemplaire de Sabrina Bourgeois non seulement au sein de l'AELIÉS, mais également au niveau facultaire et départemental.

Pas de demande de vote

Mention soleil attribuée à l'unanimité

7.2. Nominations du CA

Proposition des candidatures en bloc par Louis-Xavier Lamy.

Résolution CA-2020-12-09/06

Proposée par : Louis-Xavier Lamy

Appuyée par : Frédéric Dulude

Que soient élus David Boivin, Frédérique Fortin, Juliette Lemieux-Forget, et Aissata Dia au conseil d'administration de l'AELIÉS.

David Boivin se présente. Il est étudiant en management à la faculté des sciences de l'administration.

Frédérique Fortin est à sa deuxième année de résidence en médecine et elle s'implique au sein de l'AMREQ.

Juliette Lemieux-Forget se présente. Elle est également médecin résidente et déléguée pour l'AMREQ.

Aissata Dia se présente. Elle est au doctorat en administration et politiques de l'éducation.

Pas de demande de vote

Les candidats sont élus à l'unanimité

7.3. Démission du CE

Claude Junior Charles explique qu'il doit quitter le comité exécutif puisqu'il arrive à la fin de ses études de maîtrise à l'Université Laval. Par conséquent, il ne sera bientôt plus membre de l'AELIÉS, et il ne pourra donc pas faire partie du comité exécutif de l'AELIÉS. Il soumet donc sa démission à l'intention du conseil d'administration.

Jason Ortmann mentionne que malgré son arrivée récente, il trouve bien dommage le départ de Claude Junior Charles et il lui souhaite beaucoup de chance et de succès à l'avenir.

7.4. Rapport mensuel du comité exécutif

Jason Ortmann explique ce que contiennent les rapports mensuels du comité exécutif.

Résolution CA-2020-12-09/07

Proposée par : Louis-Xavier Lamy

Appuyée par : Frédéric Dulude

Que soient adoptés les rapports mensuels du comité exécutif.

Quentin Maridat demande s'il y a un échéancier plus précis au sujet du rapport LGBTQ2IA+.

Lynda Agbo explique qu'elle va recevoir prochainement cet échéancier et qu'il sera partagé avec le CA.

Pas de demande de vote

Adoptée à l'unanimité

Jason Ortmann mentionne à l'intention des nouveaux administrateurs que ce point sert habituellement à tenir l'exécutif responsable de ses actions et à les questionner.

Chance Gloria Dedji explique qu'il est arrivé en retard en raison de ses problèmes de connexion.

7.5. Comité d'organisation de la journée de la recherche

Lynda Agbo souhaite expliquer le rôle de ce comité.

Résolution CA-2020-12-09/08

Proposée par : Lynda Agbo

Appuyée par : Frédéric Dulude

Que soient ouverts deux postes d'administrateurs sur le comité d'organisation de la journée de la recherche.

Pas de demande de vote

Adoptée à l'unanimité

Lynda Agbo explique plus en détail le rôle de ce comité et les échéanciers associés à ses activités.

Période de mise en candidature

Aissata Dia se propose.

Fin de la période de mise en candidature

Présentation et questions

Aissata Dia se présente. Elle explique ses motivations pour participer à ce comité.

Résolution CA-2020-12-09/09

Que soit élue Aissata Dia sur le comité d'organisation de la journée de la recherche.

Pas de demande de vote

Élue à l'unanimité

7.6. Comité de modification des règlements généraux

Louis-Xavier Lamy explique le rôle du comité.

Résolution CA-2020-12-09/10

Proposée par : Louis-Xavier Lamy

Appuyée par : Jason Ortmann

Ouverture de la période de mise en candidature

Pas de demande de vote

Adoptée à l'unanimité

Période de mise en candidature

Louis-Xavier Lamy propose Jason Ortmann.

Jason Ortmann accepte.

Louis-Xavier Lamy propose Karine Denis.

Karine Denis accepte.

Atassé Koulete Dovenne propose Chance Gloria Dedji.

Chance Gloria Dedji refuse.

Claude Junior Charles propose Louibert Meyer.

Louibert Meyer refuse.

Fin de la période de mise en candidature

Présentation et questions

Jason Ortmann explique qu'il a déjà commencé à travailler avec le comité de modification des règlements généraux à titre personnel. C'est le genre de sujets qui l'intéressent, alors il aimerait pouvoir continuer ce travail de façon officielle.

Karine Denis explique qu'elle a elle aussi commencé à travailler avec le comité de modification des règlements généraux en apprenant que le comité était mixte. Elle s'intéresse au projet d'association horizontale, et elle aimerait pouvoir y contribuer.

Résolution CA-2020-12-09/11

Que soient élus Jason Ortmann et Karine Denis sur le comité de modification des règlements généraux.

Pas de demande de vote

Élus à l'unanimité

7.7. Comité de vérification interne

Résolution CA-2020-12-09/12

Proposée par : Louis-Xavier Lamy

Appuyée par : Jason Ortmann

Ouverture de la période de mise en candidature.

Pas de demande de vote

Adoptée à l'unanimité

Période de mise en candidature

Louis-Xavier Lamy propose Jason Ortmann en attendant d'avoir un-e v.-p. finances, et il mentionne qu'il n'a pas encore de carte de crédit.

Jason Ortmann accepte.

Louis-Vincent Courchesne propose David Boivin.

David Boivin refuse.

Gaultier Pasols se présente.

Fin de la période de mise en candidature

Présentation et questions

Jason Ortmann se présente. Il explique qu'il souhaite participer au bon fonctionnement de l'Association.

Gaultier Pasols se présente. Il est président de l'APMAL. Il a maintenant le temps de s'investir un peu plus dans l'AELIÉS.

Résolution CA-2020-12-09/13

Que soient élus Jason Ortmann et Gaultier Pasols sur le comité de modification des règlements généraux.

Pas de demande de vote

Élus à l'unanimité

8. AFFAIRES FINANCIÈRES

8.1. Changement de signataire

Résolution CA-2020-12-09/14

Proposée par : Louis-Xavier Lamy

Appuyée par : Frédéric Dulude

Que Jason Ortmann soit nommé signataire des effets bancaires de l'AELIÉS pour l'année 2020-2021.

Nina Tomaszewski explique qu'il faut deux personnes pour signer les documents de l'AELIÉS, donc il faut un troisième signataire puisqu'elle s'en va.

Pas de demande de vote

Adoptée à l'unanimité

8.2. Subventions annuelles aux associations

Résolution CA-2020-12-09/15

Proposée par : Jason Ortmann

Appuyée par : Frédéric Letourneux

Proposition de huis clos.

Pas de demande de vote

Huis clos

Huis clos

Résolution CA-2020-12-09/16

Qu'un délai supplémentaire soit alloué jusqu'au 4 janvier 2021 aux associations dont le dossier était incomplet.

Proposition d'amendement

Qu'un délai supplémentaire soit alloué jusqu'au 4 janvier 2021 aux associations dont le dossier était incomplet et que l'AELIES contacte lesdites associations pour leur faire état de ce délai.

Amendement adopté à l'unanimité

Sur la proposition

Pas de demande de vote

Adoptée à l'unanimité

Résolution CA-2020-12-09/17

Que les subventions annuelles aux associations soient octroyées selon la liste proposée au conseil d'administration le 09 décembre 2020.

Proposition d'amendement

Que les subventions annuelles aux associations soient octroyées aux associations figurant sur la liste proposée au conseil d'administration le 09 décembre 2020 sous condition de la remise d'un dossier contenant l'ensemble des justifications.

Pas de demande de vote

Amendement adopté à l'unanimité

Sur la proposition

Vote

Adoptée à la majorité

À sa demande, l'abstention de Gaultier Pasols est inscrite au procès-verbal.

Résolution CA-2020-12-09/18

Proposition de levée du huis clos.

Fin du huis clos

9. AFFAIRES INTERNES ET INSTITUTIONNELLES

9.1. Politique sur la liberté d'expression

Jason Ortmann explique l'enjeu relatif à la liberté d'expression à l'Université Laval. Il présente un document de travail sur ce sujet. Il mentionne sa rencontre avec le doyen de la FAAD à ce sujet, et il demande au CA si celui-ci souhaite avoir un suivi en profondeur sur le dossier ou s'il souhaite simplement être informé des résultats.

Charles-Émile Fecteau mentionne les limites circulaires de la liberté d'expression telles qu'expliquées dans le document présenté. Il n'apprécie pas l'absence de mention du fait que la liberté d'expression des uns s'arrête là où commence celle des autres.

Frédéric Letourneux abonde dans le même sens que Charles-Émile Fecteau. Il s'attarde sur une contradiction par rapport aux commentaires dénigrants et la liberté des propos incluse dans le document.

Sabrina Bourgeois explique que le document ne sert personne dans son état actuel. Elle a du mal à comprendre dans quel sens va le document. Elle pense que le document est inutile s'il se limite à rappeler le respect des lois canadiennes.

Quentin Maridat est d'accord avec les propos précédents. Il pense qu'il y a beaucoup de travail à faire encore sur ce document.

Jason Ortmann mentionne avoir apporté le fait que la liberté d'expression des uns s'arrête là où commence celle des autres. Il pense aussi que cette politique n'est qu'une ébauche, et l'AELIÉS ne l'appuiera pas dans cet état.

Louibert Meyer mentionne que, quelle que soit la nature de propos dénigrants, ils doivent être condamnés.

Frédéric Letourneux mentionne qu'il serait peut-être pertinent qu'il y ait une entente entre professeurs et étudiants au début des cours afin de voir ce qui peut passer et ne pas passer.

Charles-Émile Fecteau aborde le problème que les propos dénigrants ne sont pas définis. Selon lui, le document est essentiellement philosophique puisque très peu est défini concrètement pour l'usage de la politique. Selon lui, il y a un manque flagrant d'analyse des concepts et ce ne sont que des principes.

Sabrina Bourgeois mentionne que le bureau de service pour l'enseignement donne beaucoup d'information à ligne, mais pas de cours sur ce sujet ou sur le racisme, la colonisation, etc.

9.2. Modification des Règlements généraux

Louis-Xavier Lamy explique que des modifications aux règlements généraux ont été déposées par le comité pour lecture. Les discussions pour leur adoption auront lieu lors du CA suivant, mais il souhaitait que celles-ci soient brièvement présentées.

Jason Ortmann soulève le besoin de prendre une résolution pour le dépôt du projet de modification pour sa lecture.

Sabrina Bourgeois soulève la problématique des réseaux sociaux dans les campagnes électorales en ligne.

Résolution CA-2020-12-09/19

Proposée par : Louis-Xavier Lamy

Appuyée par : Charles-Émile Fecteau

Que soit déposé le projet de modification des règlements généraux au conseil d'administration de l'AÉLIÉS pour lecture.

Pas de demande de vote

Adoptée à l'unanimité

9.3. Communication sur les événements des dernières semaines aux membres de l'AÉLIÉS

Frédéric Dulude explique avoir fait une proposition sur Basecamp pour en discuter, et il la soumet au conseil d'administration.

Résolution CA-2020-12-09/20

Proposée par : Frédéric Dulude

Appuyée par : Frédéric Letourneux

Que l'AELIES prépare une brève fiche d'information expliquant ce qu'est le harcèlement psychologique, comment une institution devrait y réagir et pourquoi il existe des limites à la diffusion publique d'information concernant les victimes de harcèlement psychologique en consultant au besoin le centre d'aide aux étudiants ou tout autre ressources jugées utiles à sa production.

Que l'AELIES envoie un courriel à l'ensemble de ses membres avant la tenue de l'AGE abordant au moins les points suivants :

- **Le conseil d'administration s'est récemment penché sur une situation de harcèlement psychologique vécue par un-une employé.e de l'AELIES et impliquant la présidente.**
- **Les éléments constituaient des atteintes graves à l'employé.e et le CA a agi afin de faire cesser le harcèlement en destituant la présidente alors en place.**
- **Un appel de candidatures pour le poste de président a été lancé le 19 octobre 2020, puis prolongé jusqu'au 2 décembre. Une seule candidature a été reçue. Le candidat a été élu par le CA le 2 décembre.**
- **Expliquer pourquoi les détails entourant le harcèlement psychologique ne peuvent être diffusés.**
- **Mettre en pièce jointe le document sur le harcèlement psychologique**

Résolution CA-2020-12-09/21

Proposée par : Louis-Xavier Lamy
Appuyée par : Frédéric Letourneux

Proposition de huis clos.

Pas de demande de vote

Huis clos

Huis clos

Proposition d'amendement

Que l'AELIES prépare une brève fiche d'information expliquant ce qu'est le harcèlement psychologique, comment une institution devrait y réagir et pourquoi il existe des limites à la diffusion publique d'information concernant les victimes de harcèlement psychologique en consultant au besoin le centre d'aide aux étudiants ou tout autre ressources jugées utiles à sa production.

Que l'AELIES envoie un courriel à l'ensemble de ses membres avant la tenue de l'AGE qui dresse un portrait fidèle de la situation concernant la destitution de la présidente dans les limites légales.

Pas de demande de vote

Amendement adopté à l'unanimité

Demande de vote sur la proposition

Adoptée à la majorité

Résolution CA-2020-12-09/22

Proposition de levée du huis clos.

Pas de demande de vote

Fin du huis clos

9.4. Vote sur Basecamp

Frédéric Dulude souhaite ouvrir le débat sur l'utilisation de Basecamp pour des votes afin de tracer les limites de cette utilisation de la plateforme.

Jason Ortmann comprend l'idée de vouloir circonscrire les propositions sur Basecamp, mais il soulève la difficulté de tracer une telle limite. Il mentionne que ces propositions ont été faites précédemment seulement pour des urgences, et qu'elles ont été utilisées avec parcimonie. Il serait tenté de garder une méthode de cas par cas.

Frédéric Letourneux est en accord avec Jason Ortmann par rapport à la limitation des propositions sur Basecamp. Il demande cependant comment identifier quand le CA s'oppose à une utilisation de Basecamp.

Charles-Émile Fecteau explique qu'il serait possible que le comité de modification des règlements généraux se penche sur la question.

Chance Gloria Dedji pense qu'il faut aussi prendre le temps de réfléchir à l'utilisation de Basecamp, mais que cela ne peut être fait durant la présente séance.

Jason Ortmann se prononce en faveur de la possibilité pour les administrateurs de s'opposer à l'utilisation de Basecamp pour prendre une résolution

10. AFFAIRES ACADÉMIQUES ET DROITS ÉTUDIANTS

10.1. Mémoire sur la place du français

Lynda Agbo explique que le mémoire a été déposé pour adoption. Elle donne le crédit du travail sur le mémoire à son auteur, Mario Marosan, à l'ancienne vice-présidente aux études et à la

recherche, Karine Denis, et à Claude Junior Charles, le vice-président aux droits étudiants. Elle en explique le sujet et la façon dont il est abordé.

Résolution CA-2020-12-09/23

Proposée par : Jason Ortmann

Appuyée par : Zakari Liré

Que soit adopté le mémoire sur la place du français à l'université.

Sabrina Bourgeois s'inquiète de la place de ce mémoire dans les positions de l'AELIÉS, notamment en raison de la valorisation d'une seule langue alors que le point suivant traite des langues autochtones, et de la façon dont sont abordées les personnes dont le français est la langue seconde.

Jason Ortmann mentionne la pertinence de l'intervention de Sabrina Bourgeois. Il explique que la façon dont le mémoire a été abordé avait été sujet à débat. Il ne pense pas que le mémoire soit parfait, et il faut prendre en compte que ses recommandations seraient des positions de l'AELIÉS. Il pense que le mémoire pourrait être remis sur la planche à dessin si cela est nécessaire.

Charles-Émile Fecteau mentionne ne pas vouloir adopter quoi que ce soit qui nuit à l'intégration des étudiant-e-s autochtones et internationaux-ales, mais il ne voit pas que ce genre de choses soit dans les recommandations présentes dans le mémoire. Il est à l'aise avec les recommandations du mémoire, et il mentionne qu'il pourrait être pertinent de faire un mémoire sur l'intégration des étudiant-e-s autochtones ou internationaux-ales.

Pas de demande de vote

Adoptée à l'unanimité

Sabrina Bourgeois réaffirme la pertinence que l'AELIÉS se penche sur les enjeux autochtones et internationaux en complément au mémoire.

11. AFFAIRES EXTERNES

11.1. Politique sur la reconnaissance des territoires autochtones

Jason Ortmann mentionne avoir travaillé sur ce projet durant son mandat précédent comme externe. Il souhaitait que l'AELIÉS adopte sa politique avant l'Université Laval. Il explique le travail

sur la politique, qui a été fait avec la collaboration de l'association des étudiant-e-s autochtones, et les positions qui font partie de la politique. Il mentionne également qu'il souhaiterait que la politique soit mise à jour régulièrement. Le but de la politique n'est pas de se donner bonne conscience, mais de travailler à faire un premier pas dans une bonne direction.

Résolution CA-2020-12-09/24

Proposée par : Jason Ortmann

Appuyée par : Sabrina Bourgeois

Que soit adoptée la politique sur la reconnaissance des territoires autochtones

Charles-Émile Fecteau remercie Jason Ortmann d'avoir fait le travail de consultation et de rédaction pour le processus de réconciliation. Il mentionne qu'il pourrait être pertinent d'écrire les noms aussi avec l'alphabet international pour pouvoir s'assurer de bien les dire.

Quentin Maridat remercie Jason Ortmann pour son travail et sa patience à son sujet. Il s'inquiète par rapport au momentum de l'adoption de la politique en raison de commentaires récents de l'Université Laval. Il mentionne cependant que Jason Ortmann a bien expliqué pourquoi il est pertinent de l'adopter, mais il s'inquiète que ce ne soit que le seul geste posé.

Par rapport à la prononciation, Jason Ortmann mentionne que la prononciation est très similaire à la façon dont les noms sont écrits. Il mentionne que peu importe l'adoption de la politique ou non, il va faire la mention de reconnaissance du territoire.

Sabrina Bourgeois mentionne que l'Université Laval n'a pas grand-chose pour se vanter en termes de réconciliation avec les peuples autochtones. Elle ajoute que les actions de l'Université Laval et celles de l'AELIÉS peuvent être faites en parallèle sans problème. Il faut commencer quelque part, et il faut commencer par le document que l'AELIÉS a.

Frédéric Dulude admet que le momentum n'est pas idéal, mais il pense que c'est un pas dans la bonne direction. Il sera possible d'être plus ambitieux à l'avenir.

Quentin Maridat mentionne qu'il serait pertinent d'ajouter une mention de la nécessité de faire plus. Il mentionne aussi qu'il faut de la bonne foi pour la mettre en place. Il ne faut pas s'empêcher de la mettre en place parce qu'elle n'est pas exhaustive.

Sabrina Bourgeois mentionne vouloir que soit élargie la portée de la politique et y ajouter des points à l'avenir.

Jason Ortmann retire sa proposition à l'amiable pour que soit proposée une autre proposition.

Résolution CA-2020-12-09/25

Proposée par : Frédéric Letourneux

Appuyée par : Sabrina Bourgeois

Considérant que plusieurs actions symboliques sont faites pour la reconnaissance des réalités des peuples autochtones, mais que l'AELIÉS reconnaît que le manque d'actions concrètes est problématique,

Que l'AELIÉS adopte la politique sur la reconnaissance des territoires autochtones, s'engage à la bonifier, et s'engage à sensibiliser la communauté étudiante aux enjeux autochtones.

Proposition d'amendement par : Quentin Maridat

Appuyé par : Sabrina Bourgeois

Considérant que plusieurs actions symboliques sont faites pour la reconnaissance des réalités des peuples autochtones, mais que l'AELIÉS reconnaît que le manque d'actions concrètes est problématique,

Que l'AELIÉS adopte la politique sur la reconnaissance des territoires autochtones, s'engage à la bonifier d'ici le prochain CA, et s'engage à sensibiliser la communauté étudiante aux enjeux autochtones.

Pas de demande de vote

Amendement adopté à l'unanimité

Sur la proposition

Pas de demande de vote

Adoptée à l'unanimité

11.3. Déclaration sur le racisme systémique

Précède le point 11.2 à l'amiable.

Jason Ortmann explique l'enjeu relatif au racisme systémique et demande si les positions de l'AELIÉS entourant ce genre de sujet. Il demande s'il faut adopter une position à ce sujet précisément pour pouvoir signer une déclaration demandant au gouvernement de reconnaître le racisme systémique.

Résolution CA-2020-12-09/26

Proposée par : Jason Ortmann

Appuyée par : Frédéric Dulude

Proposition de tenir une plénière de 5 minutes.

Sabrina Bourgois mentionne avoir lu ladite déclaration et elle pense qu'elle n'est pas idéale, mais que l'AELIÉS peut bien la signer.

Quentin Maridat affirme son accord avec Sabrina Bourgois. Il mentionne les faiblesses de l'aspect communication politique de la déclaration. Il pense que la position actuelle de l'AELIÉS est suffisante pour prendre position à ce sujet.

Jason Ortmann explique que si personne ne s'oppose à la signature de la déclaration, il le fera et la pire conséquence sera un effet nul.

11.2. Projet GNL

Résolution CA-2020-12-09/27

Proposée par : Jason Ortmann

Appuyée par : Quentin Maridat

Que l'AELIÉS s'oppose à l'implication directe ou indirecte de l'Université Laval dans des projets dont l'acceptabilité sociale et environnementale n'est pas démontrée, tel que les projets Laurentia et GNL Québec.

Charles-Émile Fecteau mentionne la lourdeur du fardeau de la preuve imposé à l'Université Laval avec cette formulation.

Sabrina Bourgois mentionne la difficulté de mesurer l'implication de l'Université Laval et l'acceptabilité des projets. Elle pense qu'il est préférable de se prononcer au cas par cas pour l'AELIÉS.

Jason Ortmann explique pourquoi il est arrivé à cette proposition malgré l'annonce récente du gouvernement annonçant qu'il ne financerait pas GNL Québec.

Charles-Émile Fecteau mentionne la pertinence de se prononcer contre GNL Québec quand même.

Jason Ortmann retire la proposition à l'amiable.

Résolution CA-2020-12-09/28

Proposée par : Frédéric Letourneux

Appuyée par : Jason Ortmann

Que l'AELIÉS s'oppose au projet GNL Québec.

Pas de demande de vote

Adoptée à l'unanimité

12. CAFÉ FOU AELIÉS

Louis-Xavier Lamy explique que ce point statutaire est caduc puisque la rencontre du comité directeur du café Fou AELIÉS aura lieu le lendemain, et que la dernière rencontre a été abordée lors du CA ordinaire précédent.

13. AFFAIRES NOUVELLES (VARIA)

Jason Ortmann remercie le CA pour sa patience durant ce long CA, qui a été très productif. Il a apprécié l'ambiance constructive durant la rencontre.

Charles-Émile Fecteau mentionne avoir eu de la difficulté à installer l'application Basecamp.

Jason Ortmann explique que la version de Basecamp utilisée par l'AELIÉS ne fonctionne pas avec l'application et n'est accessible que par navigateur. Il va se repencher sur la migration vers une autre plateforme.

Claude Junior Charles attire l'attention des administrateurs et administratrices sur la formation VACS. Il mentionne qu'elle a été trop peu faite, et il souhaiterait que les administrateurs et administratrices la fassent si ce n'est pas déjà fait.

Louibert Meyer mentionne la tenue de l'AGE le mercredi 16 décembre 2020, et encourage le CA à être présent et à mobiliser pour l'assemblée.

Sabrina Bourgeois mentionne que c'est son dernier CA, et elle mentionne qu'elle apprécie l'amélioration du climat à l'AELIÉS et l'arrivée de nouveaux administrateurs et administratrices.

14. DATE DU PROCHAIN CA

Le prochain conseil d'administration ordinaire sera le 13 janvier 2021.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution CA-2020-12-09/29

Proposée par : Cyril Bolduc

Appuyée par : Jason Ortmann

Que soit levée l'assemblée à 23h18.

Pas de demande de vote.

Fin de la séance du conseil d'administration à 23h18



Louis-Xavier Lamy
Secrétaire général



Jason Ortmann
Président